



Prométerre MAG

N° 7 Juillet 2020

Bulletin trimestriel de Prométerre

Association vaudoise
de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1-3
1006 Lausanne
www.prometerre.ch

Vitiviniculture

DÉFI DANS LES CAVES

pp. 4-5

Édito:

la culture de la mesure p. 3

Chaque rentrée agricole
à Berne pp. 2-3

Vulg': la semaine virtuelle
a trouvé son public p. 5

La qualité des eaux
sous contrôles p. 7



Politique

Menu agricole chargé à Berne

Christian Aeberhard

L'agriculture sera au centre de nombreux débats lors des prochaines sessions des Chambres fédérales: initiatives liées à la pratique agricole et PA 22+ sont en effet au menu du Parlement. Tour d'horizon.

Les dossiers chauds en matière d'agriculture vont se succéder, ces prochains mois au Palais fédéral. Alors que le Conseil national s'est déjà prononcé en juin... 2019, les Etats doivent traiter, en plénum, des initiatives relatives

aux produits phytosanitaires et à la protection des eaux. «Eau propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» passeront par la case des urnes en 2021. Une autre initiative, parlementaire cette fois-ci, sur la réduction des risques liés aux pesticides, doit être débattue par les deux Chambres également cet automne.

Ces interventions directrices dans l'utilisation de produits phytosanitaires ont pour point commun de se focaliser principalement, si ce

n'est exclusivement, sur l'agriculture, qui n'est pourtant pas la seule responsable de tous les maux attribués aux produits chimiques assimilés à la notion de pesticides. Il appartient donc aux représentants du peuple et des cantons d'assurer une véritable égalité de traitement dans les stratégies de réduction des risques liés à ces produits, tous secteurs d'activité confondus.

Il est requis de l'administration fédérale, autorité chargée de la régulation de l'usage de ces produits, d'assumer ses responsabilités, sans se décharger lâchement sur les professionnels de la branche lorsqu'il s'agit de prendre des mesures et d'en évaluer les effets. La profession se tient prête à collaborer activement aux plans d'action de l'Etat, en concertation étroite avec ses services; elle ne saurait cependant se voir substituée de force aux autorités, comme le prévoit l'initiative parlementaire, faute de disposer des moyens de contrainte, des ressources et des compétences scientifiques nécessaires pour y parvenir.

Ne pas compliquer davantage la PA pour les praticiens...

Le Parlement va aussi s'atteler, mais plutôt en 2021, à la révision de la politique agricole dans le cadre du message PA22+ soumis par le Conseil fédéral ce printemps. Si la stabilité annoncée du cadre financier se matérialise,

le projet n'apporte pas de grands changements stratégiques, se contentant de «rebrasser les cartes» en matière de paiements directs. A cet égard, Prométerre n'attend pas grand-chose des promesses de simplification administrative. La tendance est même plutôt inverse: on y cherche, en vain, la diminution de la densité normative et du nombre de mesures proposées ou imposées aux agriculteurs et agricultrices.

Prométerre s'est positionnée en faveur de l'élaboration volontaire de stratégies agricoles régionales (SAR), dans le cadre du soutien public prévu pour des projets d'infrastructures rurales ou de valorisation de la production agricole. Elle rejette, par contre, l'obligation d'élaborer de tels outils pour accéder aux nouvelles «contributions à l'agriculture adaptée aux conditions locales», qui devraient remplacer, à l'horizon 2025, les contributions à la qualité du paysage et à la mise en réseaux.

...sans oublier de réguler les marchés agricoles compliqués

Les prix des produits de masse, difficiles à différencier et à commercialiser sans transformateur ni intermédiaire, ne couvrent toujours pas durablement les coûts moyens de production. Or, la politique agricole en devenir, comme les précédentes, manque de proposer une régulation légale plus contraignante de l'encadrement

des marchés défaillants (lait de centrale, sucre, vin).

L'arsenal législatif à disposition des interprofessions demeure insuffisant (absence de la force obligatoire pour imposer des prix minimaux ou gérer une surabondance temporaire ou structurelle de l'offre indigène par exemple). Il s'agit cependant que les interprofessions soient suffisamment fortes et constituées de manière à assurer un juste équilibre entre leurs partenaires économiques, et que les organisations de producteurs se structurent autour d'objectifs convergents. Encore faudrait-il aussi que les milieux agricoles et leurs représentants politiques agissent avec détermination, en acceptant de restreindre la sacrosainte liberté économique là où elle est de nature à accentuer la position de faiblesse des producteurs et productrices agricoles, en particulier dans les négociations commerciales avec l'ultradominante grande distribution.

Droit foncier rural modernisé mais pas irréprochable

Après avoir mis en consultation une version inaboutie de modifications du droit foncier et de l'affermage, le Conseil fédéral est revenu, dans ce projet PA22+, avec des propositions plus mûrement établies, principalement pour encadrer la propriété foncière agricole par des sociétés ou des personnes morales en mains d'exploitants agricoles.

Cette clarification législative s'avère en effet nécessaire pour préciser les limites des droits du propriétaire; elle est opportune du fait de la multiplication des nouvelles formes juridiques d'exploitation pour lesquelles le droit foncier rural n'a initialement pas été conçu, que ce soit pour des

raisons d'adaptation fiscale, économique ou familiale.

Par contre, la persistance à vouloir laisser les créanciers bancaires réguler eux-mêmes la limite d'endettement reste une énigme. Les effets supposés, simplification et marge de manœuvre accrue pour les entreprises, se révèlent peu convaincants par rapport au système actuel où un examen indépendant de la situation financière des débiteurs par des professionnels avertis permet de rassurer les organismes prêteurs quant aux risques spécifiques encourus avec les activités agricoles, malgré la solidité de leurs garanties.

Message à renvoyer ou projet de loi à amender

Le message PA22+ indique, au chapitre de ses conséquences économiques, que les différentes adaptations et mesures proposées au Parlement auraient pour effet de baisser fortement le taux d'autoapprovisionnement alimentaire de la population suisse, tout en concourant à diminuer le revenu sectoriel de l'agriculture. Tout ceci est parfaitement contraire à l'article 104a de la Constitution sur la sécurité alimentaire et aux engagements précédents du Conseil fédéral; et c'est évidemment incompatible avec l'objectif d'assurer une existence digne aux familles paysannes suisses.

L'Union suisse des paysans (USP) propose au Parlement de renvoyer le message du Conseil fédéral à son expéditeur. Elle se réserve aussi d'entrer dans le jeu avec des propositions et des requêtes élaborées avec ses organisations membres, auxquelles Prométerre a substantiellement contribué. Discussions politiques à suivre attentivement ces prochains mois donc...

ÉDITO



La culture de la mesure

Luc Thomas, directeur

Même si la crise de la Covid-19 n'est pas terminée, une étude comparative publiée il y a quelques semaines place d'ores et déjà la Suisse parmi les pays ayant le mieux maîtrisé la pandémie et ses effets potentiellement dévastateurs. Ce résultat, on le doit principalement à l'aptitude de nos autorités à trouver le bon équilibre. A l'heure d'imposer des mesures sanitaires, elles ont su conjuguer les intérêts, entre l'objectif prioritaire de parvenir à contenir le virus et le souci de ne porter inutilement atteinte ni à l'économie du pays, ni au bien-être de la population par un confinement exagérément strict. Le Conseil fédéral a eu la sagesse de ne pas céder au chant des sirènes sécuritaires, qui appelaient de leurs vœux un confinement à la française ou à l'italienne. A l'inverse, il ne s'est pas non plus laissé influencer par ceux pour qui le redémarrage rapide de l'économie aurait dû primer sur toute autre considération.

Favorisé par notre système fédéraliste et de démocratie semi-directe, ce sens de la mesure constitue l'ADN de notre pays. Pour appréhender avec succès les problèmes complexes et non dépourvus d'antagonismes de notre société contemporaine, c'est assurément ce type d'approche intégrative et pondérée qu'il s'agit de privilégier. N'en déplaise aux dogmatiques de tous bords, en quête d'un absolu inatteignable, dont la faiblesse est d'être prisonnier d'un raisonnement binaire tendant à exclure toute option autre que le blanc ou le noir, le bien ou le mal.

Ces initiatives sont aux antipodes du juste équilibre que la Suisse affectionne

Cette aptitude à la pondération va être mise à rude épreuve ces prochaines années, alors qu'une succession de scrutins touchant à l'agriculture se profile. Le premier, le plus périlleux d'entre eux, est celui sur les initiatives visant le bannissement des produits phytosanitaires, qui interviendra durant le premier semestre 2021. La dangerosité de ces textes jusqu'au-boutistes réside précisément dans leur caractère unilatéral et simpliste. Habilement distillées, les informations alarmistes relatives à l'usage des pesticides créent un climat anxigène plus propice aux réactions émotionnelles qu'à l'analyse rationnelle. Le risque, à ne pas sous-estimer, est donc que les solutions extrêmes préconisées par ces initiatives puissent trouver grâce auprès d'une population déstabilisée par des déclarations orientées ou tronquées. Des positions focalisant la responsabilité environnementale sur l'agriculture et peu au fait des conditions à satisfaire pour garantir, dans notre pays, une production alimentaire suffisante, en qualité comme en quantité.

Ces initiatives ont un talon d'achille. Elles négligent totalement l'impact de ce qu'elles préconisent sur deux des trois composantes de la durabilité: l'économique et le social. Un gros travail doit ainsi encore être accompli pour montrer et démontrer que le remède proposé est pire que le mal à combattre et qu'au final l'agriculture, mais aussi les consommateurs et l'environnement, en sortiront perdants. Bref, que ces textes sont aux antipodes du juste équilibre que la Suisse affectionne.



Interview

«Il faudrait davantage de solidarité dans la branche vitivinicole»

Propos recueillis
par Grégoire Nappey

Déjà sous pression depuis plusieurs années, le monde de la vigne a été frappé de plein fouet par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Quelles conséquences, quelles perspectives? Le point avec Gilles Cornut, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV).

La vitiviniculture ressort-elle encore plus affaiblie après le coronavirus?

Oui, clairement. La consommation est toujours en baisse. Les occasions festives ont été très limitées ce printemps, même si, durant le confinement, les gens ont pu déguster du vin commandé en ligne. Une étude montre que les Alémaniques ont été moins enclins que les Latins à acheter local. Le marché outre-Sarine est plus difficile pour nous, alors qu'il représenterait la masse critique nécessaire. On doit y accentuer la promotion car nos voisins sont de bons consommateurs de vin. Ils vont davantage au restaurant que nous, mais on n'a pas encore réussi à leur faire comprendre que les vins suisses ou vaudois ne se limitent pas au chasselas.

Mais on ne peut pas les obliger à boire du vin suisse, romand de surcroît, s'ils préfèrent le prosecco ou la bière...

Les Alémaniques aiment le vin, mais ne connaissent pas notre diversité. L'essor du prosecco a été très important ces dernières années, c'est vrai, avec notamment le succès du spritz dont il est l'un des composants. Cela fait maintenant un moment qu'on observe une augmentation de l'importation des vins mousseux de grande consommation — et c'est d'ailleurs le seul domaine en hausse. C'est donc à nous de répondre à cette demande avec des produits suisses. Il se trouve que nous avons un excellent savoir-faire dans ce segment, mais, encore une fois, cela ne se sait pas, ou peu, outre-Sarine. J'ai eu l'occasion récemment de faire goûter un très bon mousseux de La Côte à des Alémaniques, qui ont adoré: tout de suite, ils veulent commander!

Quelle est la problématique de base de cette crise?



Président de la CIVV, Gilles Cornut s'inquiète de la situation des marchés. «On n'a jamais produit des vins d'une telle qualité, et pourtant, on ne parvient pas à les écouler.»

C'est une conséquence des variations de récoltes. Après des années faibles, mais de bonne qualité, nous avons, en 2018, produit 111 millions de litres en Suisse, alors qu'on en consomme entre 90 et 100 par an. Avant 2018, grâce à la rareté, les prix étaient un peu remontés, au profit des producteurs. La grande distribution est alors allée compenser en bouteilles étrangères le manque de marchandise suisse. Cette perte de parts de marché, appuyée par des promotions agressives des importateurs dans les grandes surfaces, n'a pas pu être compensée depuis. Ils prétendent ne pas influencer les clients alors que seulement une promotion sur dix concerne la production indigène!

N'arriverait-on pas à reprendre ces parts de marché?

C'est toujours très difficile: surtout lorsqu'on se retrouve avec d'importantes quantités et beaucoup d'acteurs, qui cherchent à vider les cuves, à petit prix s'il le faut, pour faire place à la récolte suivante. On avait vu venir le

Soutien cantonal original

Le 2 avril, en pleine crise sanitaire, le canton de Vaud a annoncé soutenir la vitiviniculture en prenant à sa charge 90% de la taxe promotionnelle que les producteurs doivent payer à l'Office des vins vaudois. Bien, mais insuffisant, ont réagi certains (lire ci-contre). Le 23 juin, le Conseil d'État a présenté, en partenariat avec l'entreprise d'e-commerce QoQa, un projet innovant baptisé «welQome» pour relancer plusieurs secteurs touristiques durablement impliqués par les conséquences du coronavirus, dont le marché du vin. Pour chaque achat de bon, le canton de Vaud offre une réduction de 20% au consommateur et verse 10% supplémentaires au commerçant. Une démarche à saluer et dont on espère qu'elle séduira le public. Infos et inscriptions: www.welqome.ch

phénomène, mais pas de cette ampleur. Si vous ajoutez encore à tout cela les problèmes du franc fort et du tourisme d'achat, vous comprenez la difficulté de la situation. C'est pour cela que nous revendiquons la mise en place d'une réserve climatique: elle permettrait de mieux gérer l'offre et la demande selon les aléas de la nature et du marché.

Mais en même temps, la vente de bouteilles ne se porte pas si mal, non?

C'est vrai, mais cela ne change pas grand-chose, car au final, vrac ou pas, tout finit en bouteille. Et, en Suisse, la vente directe chez le vigneron ne représente que 20%. Si, en 2019, le vin vaudois a augmenté ses parts de marché de 4,7% — ce qui en soi est une bonne nouvelle — ce n'était pas forcément le cas ailleurs en Suisse. De surcroît, il n'existe aucune solidarité: chacun croit qu'il va pouvoir se sortir seul de cette spirale à la baisse. Au final, tout le monde y perd, c'est dramatique. Même les grandes caves, qui jusqu'ici

sens de prestations agri-écologiques. Il s'agirait, par exemple, pour les parcelles en bordures de ruisseaux, de planter des cépages résistants. Le but est de traiter le moins possible, voire plus du tout. Sur La Côte, le désherbage mécanique, qui permet de se passer d'herbicides, a fait des progrès impressionnants, dans un terrain certes moins difficile à cultiver qu'en Lavaux. Et les vigneronnes sont de plus en plus pointues sur les sujets liés à la biodiversité. J'ai vu, par exemple, qu'il y avait des tests de traitements de la vigne aux UV! Il faut continuer ces progrès et viser, petit à petit, l'écoresponsabilité. Cette mutation devrait aussi être abordée dans le cadre de l'aide publique, qu'il faut envisager plus largement, en intégrant les enjeux environnementaux.

Quel est l'état d'esprit de la profession aujourd'hui?

Elle est sur les rotules et se montre très inquiète. On ne sait pas où l'on va. J'entends souvent dire que l'on n'a jamais fait des vins d'aussi bonne qualité, mais qu'on ne parvient pas à les écouler. Restructuration des exploitations et promotion doivent rester au cœur des efforts des vitiviniculteurs. Malheureusement, certains sont au pied du mur et il est presque déjà trop tard.

Les organisations professionnelles en font-elles assez? Certains critiquent leur passivité face à ces enjeux.

Tout les producteurs ne sont pas forcément affiliés à une organisation. Cela rend donc plus difficile la coordination et l'information. Et puis, quand on met en place une action, il faut attendre des mois avant d'en percevoir un résultat. Enfin, les besoins et les problèmes varient d'une région à l'autre. Tout cela, comme je l'ai dit, s'ajoute au manque de solidarité: c'est donc compliqué.

Comment se présente la vendange 2020?

Il n'y a pas eu trop de maladies pour l'instant. Les vignes sont belles mais très précoces. J'ai lu cette jolie phrase: «Les vigneronnes scrutent les nuages, économiques ou de grêle, avec inquiétude. Un orage, et les cartes sont totalement rebattues.»

Vulgarisation

Cinq vidéos au lieu d'une journée

Grégoire Nappey



La Semaine grandes cultures & herbages s'est tenue du 8 au 12 juin sur les canaux numériques de Prométére, coronavirus oblige.

L'évidence a vite surgi au cœur de la crise sanitaire: la Journée grandes cultures & herbages, prévue le 10 juin, ne pourrait pas avoir lieu. Impossible, en effet, d'accueillir les habituels 600 à 700 visiteurs sur un même site. Plutôt que d'annuler le rendez-vous annuel, Prométére a choisi de le transformer. La Journée est ainsi devenue une Semaine virtuelle.

Cinq thèmes étaient prévus: luzerne, céréales, betteraves, mais avec couverts végétaux et colza. Pour la luzerne, il s'agissait de mettre en avant une approche biologique du travail d'herbage intégrant la préservation du sol et un affouragement sain. Les quatre autres sujets étaient abordés d'une part sous l'angle de l'évolution de la recherche variétale (résistance et potentiel qualitatif de transformation), d'autre part en fonction des techniques culturales visant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Affluence comparable

Les présentations sur le terrain se sont donc transformées en cinq vidéos: une par jour et par thème. Les spécialistes de Proconseil, ainsi que des experts invités (Etat de Vaud, FiBL, Agroscope, etc.) ont présenté le fruit de leur travail devant les parcelles test à Bavois (Lignerolle pour la luzerne). Ces vidéos ont été dif-

En chiffres

5 vidéos, 5 thèmes, 5 jours
1,5 jour de tournage
8 newsletters envoyées
219 minutes de film
311 heures de visionnage sur Facebook
2'600 vues sur YouTube

fusées chaque jour à 10h30. Elles demeurent accessibles sur le site de Prométére et sur sa chaîne YouTube.

Chaque jour, entre cinquante et cent personnes ont suivi la diffusion matinale. Se sont ajoutées ensuite des fréquentations le soir et le week-end. Ces premiers chiffres, qui s'étofferont encore avec le temps, sont comparables à l'affluence qu'il y aurait eu sur le site à Bavois. La réalisation de ces contenus, ainsi que leur diffusion et promotion, a été confiée à des professionnels veveysans du marketing digital et de la production vidéo. La qualité du résultat final a d'ailleurs été saluée par le public de ces films.

En 2021, la Journée retrouvera le terrain et sa convivialité. Il pourrait, par contre, être intéressant de proposer une solution mixte, entre réel et virtuel, afin de permettre à un plus large public de profiter des précieux contenus transmis à cette occasion.

Pour (re)voir les vidéos
www.prometeere.ch/grandes-cultures-2020
www.youtube.com/prometeere-chambre-agriculture-vaudoise



Des professionnels de la production vidéo ont accompagné les équipes de Proconseil dans cette opération inédite.

Prestation

«Avec Terremplei, j'ai l'esprit libre»

Lionel Gfeller, Terremplei



Le service de gestion administrative du personnel, proposé par Terremplei, permet, en externalisant les travaux administratifs liés au personnel agricole, de se centrer sur sa pratique et d'être en règle avec ses employés.

Contrats de travail, demandes d'autorisation de travail, décomptes de salaire, annonces aux assurances, documents de bouclage et traitement de l'impôt à la source... Si ces tâches administratives paraissent parfois contraignantes, Terremplei peut s'en charger à la place des chef.fe.s d'exploitation. «Confier la gestion administrative de mon personnel à Terremplei me permet d'économiser du temps en formation continue, tout en bénéficiant des tarifs avantageux que Prométerre offre à ses membres», confirme Reynald Parmelin, vigneron à Begnins.

Une charge en moins

Lorsqu'on lui demande d'attribuer une note au service de la gestion administrative de Terremplei, Reynald Parmelin répond sans hésiter. «Dix sur dix. Ce service correspond parfaitement à mes besoins. Les collaboratrices et collaborateurs sont réactifs et serviables.»

Les gestionnaires de Terremplei sont également qualifiés pour proposer leurs conseils dans toutes les démarches liées à la gestion du personnel. «Lors de la crise de la Covid-19, j'ai pu le constater, confirme le viticulteur. Les employés de Terremplei ont été disponibles et d'un excellent soutien lors de l'engagement d'employés durant cette période si particulière. C'est également le cas lorsqu'il y a des contrôles, de la part de l'AVS ou du service de l'emploi par exemple. C'est agréable de savoir que l'on peut compter sur des interlocuteurs qui comprennent notre métier.»

Destiné aux agriculteurs et agricultrices, aux associations ou aux autres sociétés d'exploitants, le service de gestion administrative du personnel de Terremplei assure à ses clients d'être en règle avec tout ce qui relève de ce domaine. «Ainsi, je suis sûr que c'est juste, note encore le vigneron. En plus, j'ai l'esprit tranquille d'avoir délégué cette tâche. C'est une chose de moins à laquelle penser. Il y en a déjà bien assez d'autres!»

Renseignements

Terremplei
021 966 99 99
terremplei@prometerre.ch
www.prometerre.ch

En bref

Loi sur l'énergie en révision

En complément de sa volonté de libéraliser le marché de l'électricité, le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de la loi sur l'énergie qui vise à consolider le soutien aux investissements dans la production d'énergie renouvelable. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, des moyens financiers alloués sous forme de contributions aux investissements remplaceraient l'actuel «système de rétribution à l'injection» (anc. RPC), ce qui menacerait sérieusement l'existence économique des installations de biogaz. Prométerre a pris position en soulignant la nécessité de renforcer le soutien prévu pour le biogaz d'origine agricole, faute de quoi la pérennité de cette production d'énergie renouvelable issue du recyclage des déchets verts et des engrais de ferme pourrait bien ne plus être assurée. (CHA)

Stratégie Sol suisse

La Confédération a adopté une stratégie visant à une meilleure préservation des sols, en quantité comme en qualité. Elle vise en particulier à garantir, à long terme, la sauvegarde des terres agricoles les plus fertiles par le biais de la révision du Plan sectoriel des surfaces d'assolement. Avec un objectif central tourné sur le maintien de la fertilité et sur la réduction

de la consommation des sols, le Conseil fédéral veut ainsi renforcer la prise en considération des fonctions du sol dans l'aménagement du territoire et lors des pesées d'intérêts y relatives. Il prévoit aussi de contribuer à restaurer les sols dégradés. Une cartographie des sols suisses est prévue, afin d'en mieux connaître les caractéristiques, de pouvoir prendre des mesures de préservation et d'en assurer une utilisation durable. Un Centre national de compétences sur les sols sera mis sur pied. (CHA)

Double bonne nouvelle pour les noix vaudoises

Le 9 juin, le Grand Conseil a adopté à la quasi-unanimité l'exposé des motifs et le projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de 1,43 million pour le projet de développement régional agricole (PDRA) «Filière noix de la Broye et du pied du Jura». Le projet, mis en œuvre de 2020 à 2025, comprend la réalisation de centres de collecte et de stabilisation des noix, un site de conditionnement et un espace d'accueil des visiteurs. Hasard du calendrier, c'est également en juin que la Confédération a accepté l'enregistrement de l'huile de noix vaudoise en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP). Quatrième produit AOP du canton, il contribuera à renforcer l'image d'un terroir vaudois riche en produits de qualité. (GFAV)

La cohabitation avec les prédateurs se jouera le 27 septembre

Christian Aeberhard

C'est une année jour pour jour après son adoption au Parlement que la révision de la loi sur la chasse sera soumise au peuple. Prométerre appelle ses membres à l'adopter et à rejeter le référendum.

C'est après d'âpres discussions parlementaires que la loi révisée sur la chasse a été adoptée, le 27 septembre 2019. Celle-ci comprend des mesures propres à favoriser fortement la biodiversité dans le contexte des habitats de la faune sauvage et à mieux encadrer les activités de chasse. Point cen-

tral de la réforme, une marge de manœuvre cantonale accrue est prévue: elle vise à faire face aux graves difficultés que peut causer, en région de montagne, le retour des grands prédateurs, notamment au préjudice de l'élevage et de l'estivage du bétail.

Les milieux activistes de la protection de la nature ont lancé, avec succès, un référendum contre cette loi. Ils considèrent qu'elle ne va pas assez loin en matière de conservation des espèces. Ils placent ainsi cet objectif au-dessus de toute considération pour

les populations et les activités humaines concernées en premier chef par cette législation et les problématiques qu'elle tend à solutionner plus favorablement.

Reportée pour cause de crise sanitaire, la votation aura finalement lieu le 27 septembre 2020. Le comité de Prométerre s'est prononcé en faveur de la loi révisée sur la chasse. L'association engage ainsi ses membres, ainsi que ceux de ses organisations adhérentes, à en faire de même en votant oui l'automne prochain.

Ceux qui souhaitent s'engager en

faveur du oui trouveront des indications auprès d'Agora, qui coordonne la campagne au niveau romand. D'autres informations sont disponibles sur le site Internet commun de Chasse suisse, du SAB et de l'USP. Pour assurer un affichage efficace dans le territoire, les chasseurs vaudois contacteront cet été les agriculteurs de leur région. Prométerre recommande de leur réserver bon accueil.

Infos utiles

<https://ja-jagdgesetz.ch/home-fr/>
www.agora-romandie.ch

Protection des eaux

Treize points sur lesquels garder l'œil

Elena Julier, Proconseil



La qualité des eaux de surface et souterraines est un sujet sensible, dont la surveillance devrait être intégrée à la PA 22+. Prométerre s'engage pour accompagner les exploitants à s'y préparer et à entreprendre des projets de mise aux normes si nécessaire.

Les exigences concernant la production agricole de l'Ordonnance sur la protection des eaux existent depuis 1998. Cependant, le projet de la PA 22+ prévoit de les intégrer dans les règles PER dès 2022. Des contrôleurs se rendront dès lors dans les exploitations, au même rythme que les contrôles PER, afin de vérifier le respect des exigences des treize points de contrôle liés à la protection des eaux.

Ces points concernent notamment les constructions rurales (stockage d'engrais de ferme, silos, aires d'exercice), fertilisants et carburants, ainsi que les apports diffus de fertilisants ou de produits phytosanitaires dans les parcelles. Ils ont été présentés à l'occasion de séances d'information organisées par Proconseil durant l'hiver, avec la participation de l'association vaudoise de Contrôle des Branches Agricoles (CoBRA). Plus de 300 agriculteurs et agricultrices vaudois ont pris part à ces quinze rendez-vous.

La mise aux normes va parfois nécessiter des engagements financiers. Afin d'établir les besoins d'investissements globaux à l'échelle du canton, les données obtenues lors du recensement ont été analysées

A la suite des nombreuses interrogations recueillies durant ces rencontres, un groupe de travail a vu le jour. Il implique la Direction générale de l'environnement (DGE) et celle de l'agriculture et de la viticulture (DGAV), ainsi que la CoBRA et Proconseil. Son but? Préparer la mise en place de ces inspections et discuter des solutions envisageables en pratique pour corriger les manquements.

Des contrôles tests seront effectués en 2020 et 2021. Ils permettront de former le personnel, d'éclaircir les zones d'ombres subsistantes, et également de sensibiliser les exploitants aux exigences de la protection des eaux. Aucune donnée ne sera transmise à la DGE, et aucun recensement ne sera fait.

Chiffres sous enquête

La mise aux normes va parfois nécessiter des engagements financiers. Afin d'établir les besoins d'investissements globaux à l'échelle du canton, les données obtenues lors du recensement (autocontrôle sur Acorda), ont été analysées. En complément, un questionnaire a été adressé à une centaine d'exploitations, choisie de manière aléatoire. Il concerne principalement les questions de fosses, fumières et aires d'exercice: ces infrastructures sont les plus gourmandes en moyens financiers. Cette enquête permettra de chiffrer, par extrapolation, les montants d'investissements à charge des paysans et des pouvoirs publics pour les améliorations foncières.

Première visite gratuite

Proconseil se tient à la disposition des agricultrices et agriculteurs vaudois pour toute question concernant la protection des eaux et les conseils en matière de constructions. Une première visite gratuite d'une heure permet de passer en revue tous les points de contrôle. Si nécessaire, un conseil plus approfondi traitant des aspects techniques et des démarches administratives, dont le calcul du formulaire 52 pour la capacité de stockage des engrais de ferme (fosses et fumières), est proposé par les conseillères et conseillers de Proconseil.

Proconseil

Elena Julier, 024 423 44 88, e.julier@prometerre.ch, Sylvain Chevalley, 021 905 95 50, s.chevalley@prometerre.ch. La fiche technique d'Agriidea, «Protection des eaux en agriculture, suis-je bien préparé?» présente l'ensemble des points de vigilance. Disponible sur le site de Prométerre, via le raccourci suivant: <https://bit.ly/2YGE3d>

Juste ou faux? Quelques exemples...

Entreposage de fumier au champ

La durée de stockage maximale en plein champ est de six semaines, uniquement en période de végétation. Le fumier doit être entreposé sur des surfaces fertilisables et sur un sol non drainé. Il doit être recouvert, sauf s'il s'agit de fumier d'équidés sec. L'entreposage de fumier de volaille est interdit.



Le stockage est fait en période de végétation. Le fumier est entièrement recouvert d'une bâche pour empêcher les écoulements de jus dans les eaux. Une distance minimale de dix mètres par rapport aux eaux est respectée.

Le fumier a été entreposé tout l'hiver. Les écoulements ont grillé la végétation alentour. Alternatives possibles en période hivernale: épandage sur une parcelle qui s'y prête ou compostage du fumier (andains couverts et retournés).

Aires d'exercice

Le revêtement ne présente pas de détérioration visible comme des fissures ou des trous. Les eaux sont évacuées dans le réservoir à lisier. Des mesures sont prises pour que les jus ne s'écoulent pas en dehors de l'aire d'exercice, par exemple avec une bordure ou une pente suffisante en direction de la fosse à lisier. L'aire ne présente pas de bournier ni d'accumulation d'excréments.



Le muret empêche les écoulements vers l'extérieur de l'aire d'exercice.

L'aire de sortie est reliée à la fosse à purin, mais une partie des jus et excréments peut s'écouler vers l'extérieur.

Aires de ravitaillement en carburant

La place ne présente pas de détérioration visible (fissures ou trous). Un absorbant est à disposition en cas de fuite. Aucun écoulement ou infiltration possible vers les eaux claires ou les égoûts.



La place bétonnée étanche et les écoulements possibles sont dirigés vers une grille reliée à la fosse à purin.

Les fissures de la place bétonnée permettent l'infiltration de carburant. De plus, les écoulements sont dirigés vers une grille d'eaux claires en contrebas.



© PHOTO CROC



Un café avec...

Gaëtan Storto.
Expert réviseur agréé, Fiprom

Qu'est-ce qui vous a conduit chez Prométerre?

J'ai débuté ma carrière dans des multinationales avant de me tourner vers de plus petites structures, où j'ai toutefois aussi eu affaire à de gros clients. La proximité manquait, je n'étais pas en accord avec mes valeurs. C'est ainsi que j'ai intégré Fiprom en 2014. J'y ai trouvé une place qui fait sens, l'impression d'être utile, le maillon d'une chaîne qu'est le monde agricole. J'ai la sensation de pouvoir apporter un plus dans ce pôle de compétences voué aux métiers de la terre qu'est Prométerre.

Quel est votre rôle chez Fiprom?

Je suis en charge des prestations de révision, à savoir le contrôle des comptes de collectivités publiques et coopératives agricoles, et de fiscalité des personnes morales. Je suis aussi responsable de la vérification du système de contrôle interne du Département assurances.

Quel challenge professionnel mettez-vous un point

d'honneur à relever?

Au quotidien, il faut gérer la diversité des clients. Issus d'un monde agricole multi-tâche, ils ont besoin de nous pour des services qui sont de plus en plus contraignants. Il s'agit donc aussi de s'auto-former, sur plusieurs disciplines, pour répondre à des demandes très spécifiques.

Quelle passion vous anime?

Je pratique la danse latine depuis 2006. Cette activité expressive et artistique est complémentaire à ma profession très encadrée. Le contraste peut surprendre, mais on retrouve dans ces deux activités l'aspect relationnel qui m'est cher.

Avez-vous une devise qui vous guide?

J'aime l'idée de cueillir chaque jour contenue dans le fameux *carpe diem*. Mais je défends aussi le fait que chacun est responsable de ce qu'il fait et gère. Si on se donne la peine d'optimiser voire d'exceller, il y a toujours du positif à la clé. (MERJ)

Reconnaissance fleurie

Faire fleurir des tournesols pour manifester solidarité et reconnaissance envers ceux qui ont lutté et luttent encore contre le coronavirus: voilà l'action lancée par l'Union suisse des paysans (USP). Prométerre soutient cette action et encourage les agricultrices et agriculteurs à semer des lignes de tournesols en bordure de certains champs.

Le projet, placé sous le slogan «Paysans suisses. D'ici, avec passion», sera dévoilé au public peu avant la floraison en août. De la documentation devrait être préparée et mise à disposition des praticiens intéressés, afin qu'ils puissent informer la population de cette action. Une beau geste pour semer de la gratitude ces prochaines semaines. (PMT)

Le chiffre

1'118

C'est le nombre cumulé de vues des vidéos tournées ce printemps à l'intention des délégué.e.s de Prométerre. L'assemblée annuelle statutaire n'ayant pas pu se tenir en raison des restrictions liées à la pandémie du coronavirus, les sept orateurs – parmi lesquels le président Claude Baehler et le directeur Luc Thomas – se sont prêtés au jeu de l'intervention filmée. De leur côté, les délégué.e.s se sont prononcé.e.s par correspondance pour avaliser deux changements au comité, dont le remplacement de Christophe Mingard par Cédric Blaser comme représentant de l'arboriculture. Mireille Ducret succède, elle, à Silvia Amaudruz: la présidente des Paysannes vaudoises siège en effet de droit au comité de Prométerre. (CROC).

Revoir les vidéos:

www.youtube.com/Prometerre-chambre-agriculture-vaudoise

Sur le web

Refait à neuf en février, le site Agriculture-durable.ch cartonne. La plateforme lancée en avril 2019 avait besoin d'être repensée pour remplir plus efficacement sa mission de vulgarisation de la réalité des pratiques agricoles auprès du grand public. Ainsi, en mars, avril et mai, l'audience a grimpé et s'est stabilisée à quelque 12'000 visiteurs

uniques par mois. À cette adresse, on trouve désormais, outre les explications sur différents thèmes comme la protection phytosanitaire ou la santé animale, un blog et différents types de vidéos. Dernier-né dans les contenus multimédia: Agricast, un podcast qui prend le temps d'expliquer les spécificités des grands thèmes agricoles du moment. Le premier numéro s'intéresse d'ailleurs au lien entre coronavirus, vente directe à la ferme et approche culturelle pour les produits vendus. Tous ces contenus et d'autres messages continuent à être relayés sur la page Facebook Agriculture durable, suivie par 5000 personnes. (GNAP)

www.agriculture-durable.ch

www.facebook.com/AgricultureDurableSuisse

